



VILLE D'AUBANGE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du : 04 septembre 2023

Présents : M. KINARD, Bourgmestre-Président.
Mme BIORDI, Echevine et MM. JACQUEMIN, DEVAUX, BINET, LAMBERT, Echevins.
Mmes AUBERTIN, CORDONNIER, MENON, et MM. BODELET, CAREME, FECK, GOOSSE, LANOTTE, LAURENT, LUCAS, PIERRET, ROSMAN, WEYDERS, Conseillers communaux.
M. SPOIDEN, Président f.f. du CPAS, siège avec voix consultative pour l'ensemble des points.
Mme TOMAELLO H., Directrice générale.

Excusés : MM. AREND, DONDELINGER, JANSON, conseillers communaux.
Mmes LARDOT, SMETS, conseillères communales.
Mme HABARU, Présidente du CPAS.

Délibération n°2365: Décision de vendre du bois de chauffage, le 28 octobre à 10h, à la salle du château – école libre à HALANZY, et approbation des conditions particulières relatives à la vente.

Le Conseil,

Vu le Code Forestier, notamment l'article 78 ;

Considérant la vente publique de bois de chauffage communaux qui se déroulera, par enchère, le samedi 28 novembre 2023 à 10h00 à la salle du Château – Ecole Libre – Grand-Place 12 à HALANZY, cette vente sera placée sous la présidence du Directeur Financier Monsieur MONHONVAL Antoine et de l'Echevin des Travaux Monsieur DEVAUX Vivian ;

Considérant que la liste et conditions particulières des 31 lots établies par le garde Forestier seront disponibles sur le site de la Ville d'AUBANGE, ainsi qu'au service accueil ;

Considérant que les lots de bois de chauffage se situent au Clémarais, au bois d'ATHUS (parc de la piscine et cimetière) et au bois de RACHECOURT ;

Considérant que la visite des différents lots sont visitables en semaine sur rendez-vous auprès de Monsieur Eric DENDAL ;

A l'unanimité ;

DECIDE :

Article 1er : d'approuver la vente de bois de chauffage le 28 octobre 2023 à 10h00 à la salle du Château – Ecole Libre, Grand-Place 12 à HALANZY ;

Article 2 : d'approuver les conditions particulières relatives à la vente ;

DESIGNE : Monsieur Vivian DEVAUX, échevin des travaux ayant la gestion des bois dans ses attributions, ainsi que Monsieur Antoine MONHONVAL, Directeur Financier pour assurer la présidence lors de cette vente.

Le Directeur général
(s) TOMAELLO H.

Le Directeur général,

TOMAELLO H.

Par le Conseil,

Pour extrait conforme :
Aubange, le 05 septembre 2023



Le Président
(s) KINARD F.

Le Bourgmestre,

KINARD F.